



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec

LES MRC DE LA  
**CAPITALE-NATIONALE**

MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de l'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré,  
de La Jacques-Cartier, de Portneuf | Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Investissement de 660 000 \$ pour les arts et lettres dans les MRC de la Capitale-Nationale**

**Québec, le 19 janvier 2023** – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les municipalités régionales des comtés (MRC) de **Charlevoix, Charlevoix-Est, l'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et Portneuf**, en collaboration avec **Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches**, annoncent aujourd'hui la signature de l'**Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale 2023-2026**.

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 330 000 \$, investi par les MRC de la région de la Capitale-Nationale, pour un total de 660 000 \$. Réparti sur trois ans (2023-2026), ce montant assurera la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale* qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

### **Citations**

*« Quelle belle nouvelle, que le renouvellement de cette entente territoriale des MRC de la Capitale-Nationale ! Année après année, ce partenariat est à la source de magnifiques projets enrichissant la vie culturelle des citoyens et citoyennes de la région. Par-dessus tout, l'enthousiasme des partenaires pour la culture et les arts nous encourage à poursuivre nos investissements qui, j'en suis convaincue, permettront aux artistes, écrivains, écrivaines et organismes de réaliser des projets innovateurs. »* - Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec

*« Les grands centres sont toujours très attractifs pour les artistes et organismes culturels, mais il faut éviter que le choix de s'y exiler ne soit fait à défaut de ne pas pouvoir créer ou opérer là où on le souhaite vraiment. C'est pourquoi il faut prendre toutes les mesures possibles pour favoriser la création et la diffusion partout sur nos territoires. Les MRC de la région de la Capitale-Nationale sont foisonnantes de vie artistique, culturelle et patrimoniale. Avec les municipalités et les autres partenaires, nous avons donc le devoir d'attiser le feu des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels professionnels qui choisissent de porter le flambeau. Nous sommes très fiers de cette entente qui permettra de faire rayonner l'ensemble du vaste territoire de la Capitale-Nationale. »* – Christian Robitaille, président de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

*« Par l'entremise de l'entente territoriale, la MRC de Charlevoix-Est participe financièrement au dynamisme et au rayonnement de la culture charlevoisienne. Nous reconnaissons ainsi que la culture est un domaine d'activités important pour la région et qu'elle doit faire l'objet d'un soutien adéquat en vue d'assurer son développement. De plus, cette entente s'inscrit parfaitement dans le respect des objectifs fixés dans la planification stratégique de développement de la MRC. »* - Odile Comeau, préfète de la MRC de Charlevoix-Est

*« La région de Portneuf fourmille de projets culturels et patrimoniaux et de travailleurs culturels motivés à déployer leurs idées et voir naître leurs projets. L'entente avec le CALQ et les autres partenaires est pour nous un levier indispensable qui nous permet de donner l'élan nécessaire à ces derniers et de faire rayonner les*

*multiples couleurs portneuvoises dans la Capitale-Nationale et à l'extérieur de ses frontières. » - Bernard Gaudreau, préfet de la MRC de Portneuf et maire de la Ville de Neuville*

*« L'Île d'Orléans est un bassin immense de culture, d'art et de patrimoine. De nombreux artistes et artisans talentueux y ont trouvé refuge au fil des années pour s'inspirer et pour créer. Par le biais de cette entente, nous sommes heureux de pouvoir apporter un soutien financier aux artistes et organismes artistiques dans leurs projets, afin d'entretenir cette tradition de créativité sur notre territoire. » - Lina Labbé, préfète de la MRC de l'Île-d'Orléans*

*« Considérant l'apport essentiel des créateurs et des promoteurs culturels à la vie culturelle et économique de la région, la MRC de Charlevoix est heureuse d'agir, par le biais de cette entente, de manière à favoriser leur pérennité et soutenir l'innovation en matière de pratique artistique. L'aspect collaboratif de cette entente qui favorise les échanges d'expertise, de talents, d'équipements et de stratégies permet la mise en œuvre de projets mutuellement profitables. Voilà un des atouts formidables de cette entente!, » conclue Pierre Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix.*

### **Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale**

Géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains et écrivaines, de favoriser leur rétention dans leur localité et d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes, écrivaines et écrivains professionnels et pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets devront être déposés au CALQ avant le **6 avril 2023**.

### **Informations et formulaires**

Pour connaître tous les détails sur le *Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale*, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels
  - o [Création, production et rayonnement](#)
  - o [Mobilité](#)
  
- Organismes artistiques professionnels :
  - o [Production, diffusion, promotion et consolidation](#)
  - o [Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

### **Aide aux artistes et aux organismes**

Dans l'optique de soutenir les artistes, les écrivaines et écrivains professionnels ainsi que les représentants et représentantes d'organismes artistiques désirant présenter une demande, CCNCA les invite à contacter pour toute demande d'information entourant le *Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale*. :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels : Éloïse Pelletier, conseillère en développement culture, [par courriel](#).
- Organismes artistiques professionnels : Fnoune Taha, conseillère en développement culturel, [par courriel](#).

CCNCA tiendra également des cliniques virtuelles d'information sur le programme. Comprenant un échantillon de trucs et d'astuces ainsi qu'une période de questions sur l'exercice du dépôt de projet, la présentation sera suivie de rencontres individuelles offrant aux personnes intéressées un soutien personnalisé.

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels : via la plateforme Zoom, le 13 février 2023, à 10 h.

